

## PARCOURS NON DIPLÔMANT

### Le parcours non diplômant... des parcours différents

Un cycle est une période pluriannuelle qui permet la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation. L'organisation de l'enseignement en cycles respecte le développement de l'enfant.

## Le cycle d'un parcours non diplômant

La durée d'un cycle est donc variable (entre 3 et 5 ans ; dans certains cas et sur avis des enseignants et de la direction, elle peut être inférieure ou supérieure).

## Les instruments enseignés

- ▶ Les cordes  
Violon - alto - violoncelle - contrebasse - guitare - harpe
- ▶ Les vents  
Flûte traversière - piccolo - hautbois - cor anglais - clarinette - clarinette basse - basson - saxophone - trompette - cor - cor naturel - trombone - tuba
- ▶ Les claviers et instruments polyphoniques  
Piano - piano-forte - orgue - accordéon - percussions - percussions traditionnelles
- ▶ Les instruments anciens  
Clavecin - traverso - flûte à bec - viole de gambe MUSIQUE
- ▶ Les musiques du monde au CRR !  
Création d'une classe de « percussions d'Afrique de l'Ouest »

1. Cycles d'apprentissage
2. Modules d'initiation
3. Ateliers pour ados et adultes

**Julien André** est percussionniste, batteur et ethnomusicologue ; professeur au Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt et formateur à la Philharmonie de Paris. Il poursuit, en outre, un travail de recherche en ethnomusicologie, comme membre associé au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN-CNRS UMR 7206), spécialisé dans l'étude des polyrythmies et des musiques d'Afrique de l'Ouest.

## Parcours accompagné



Le parcours accompagné permet à des étudiants ayant atteint au moins le niveau 2e cycle de poursuivre une pratique musicale adaptée à leur projet sur la base d'un contrat de formation défini conjointement avec les enseignants avant le début de la formation.

L'accès se fait sur entretien avec les enseignants de l'étudiant et la direction. Le parcours est construit d'un commun accord entre

l'étudiant et les enseignants en fonction de son projet. Les cours suivis sont choisis parmi ceux proposés par le conservatoire. Un atelier de pratique d'ensemble est obligatoire.

- Cours de pratique instrumentale ou vocale (deux étudiants par heure)
  - Atelier de pratique d'ensemble
- ou

• Une discipline au choix conseillée par le professeur d'instrument.

Le parcours accompagné ne peut en aucun cas se résumer au seul cours d'instrument.

## Parcours atelier



Il s'adresse à tous les musiciens amateurs qui souhaitent partager la musique avec bonne humeur, constance et rigueur. Les musiciens sont orientés après un test instrumental vers diverses formations.

Le travail personnel des étudiants, lui aussi indispensable et progressif, vient compléter les enseignements délivrés par les professeurs, dans une démarche de responsabilité et d'autonomie.

## Parcours ado et adulte – dès 15 ans



Ados et adultes, débutant ou souhaitant poursuivre une formation acquise par ailleurs, voire renouer avec une pratique musicale antérieure. L'admission a lieu en fonction des places disponibles dans les classes demandées, l'accueil des étudiants étant étudié en priorité. Ces parcours ne sont pas diplômants.

Deux parcours possibles

- Le parcours complet : 3 cours obligatoires

1. un cours d'instrument individuel hebdomadaire pendant la période scolaire : 30 minutes

2. un cours de culture ou de formation musicale

3. une pratique d'ensemble

- Le parcours forfait

1. une pratique d'ensemble

2. un cours individuel : 15 heures à répartir sur l'année

Ces parcours permettent aux instrumentistes suffisamment autonomes d'être soutenus et d'être guidés par une méthode de travail adaptée afin de progresser techniquement et musicalement. À la suite d'un entretien avec l'équipe pédagogique, les ados et adultes sont invités à définir un projet personnel de formation.

## Approfondir sa culture musicale



Au coeur de la structure pédagogique de l'établissement, le département de culture musicale compte à lui seul plus de cent étudiants du CRR, instrumentistes ou chanteurs. Par sa diversité, sa complémentarité et son ouverture aux métiers de la musique, il est à la fois espace de culture, d'analyse et de création au service de la pratique musicale.

Ses spectacles « Culture en scène », où s'associent musique et théâtre, attestent de sa pédagogie innovante ancrée dans une culture vivante et créative.

Classes de composition, d'harmonie et d'improvisation au clavier, d'écriture et d'orchestration, d'analyse musicale, de culture musicale, d'histoire de la musique/esthétique, de commentaire d'écoute et d'option musique au Bac.

## Conditions d'admission

### Analyse, écriture, histoire de la musique, commentaire d'écoute et harmonisation au clavier

- 
- Niveau de fin de second cycle de formation musicale exigé
  - Rencontre organisée avec les professeurs en septembre

# Composition

---

- Niveau de culture musicale exigé : 2<sup>e</sup> année
- Admission sur dossier puis rencontre avec le professeur

## Option bac

---

- *Suppression du cours option bac*

## ALLER PLUS LOIN

### SUR LE SITE

- ▶ Etudiants en scène

#### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309  
95027 Cergy-Pontoise Cedex  
01 34 41 42 53